



DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

N° 2020/109

**OBJET : BUDGET PRINCIPAL 2020: APPROBATION DES
ADMISSIONS EN NON VALEURS**

Envoyé en préfecture le 08/10/2020

Reçu en préfecture le 08/10/2020

Affiché le

SLOW

ID : 033-243301264-20201006-2020_109-DE

Nombre de Conseillers Communautaires en exercice : 44

Nombre de Conseillers présents : 37

Nombre de Conseillers présents et représentés : 43

Quorum : 23

Date de convocation : 28 septembre 2020

Date d'affichage de la convocation au siège : 28 septembre 2020

**Le 6 octobre de l'année deux mille
vingt à 18h30**

à Martillac – Salle du Conseil

Le Conseil Communautaire de la
Communauté de Communes de Montesquieu,
légalement convoqué, s'est réuni sous la
présidence de Bernard FATH.

La séance est ouverte

NOM Prénom	Présent*	Excusé, procuration à	NOM Prénom	Présent*	Excusé, procuration à
FATH Bernard (Président)	P		DANNÉ Philippe (Maire)	E	Mme TALABOT
BARRÈRE Philippe (Maire)	P		CAUSSÉ Anne-Marie (Maire)	P	
GAZEAU Francis (Maire)	P		PEREZ Gracia (Maire)	P	
DUFRANC Michel (Maire)	E	Mme SOUBELET	BARBAN Laurent (Maire)	P	
CLAVERIE Dominique (Maire)	P		TAMARELLE Christian (Maire)	P	
BOURGADE Laurence (Maire)	P		BURTIN-DAUZAN Nathalie (Maire)	P	
CLÉMENT Bruno (Maire)	P		BONNETOT Aurore	E	Mme PERPIGNAA GOULARD
TALABOT Martine	P		GILLET Jean-Paul	P	
LAGARDE Valérie	P		LABASTHE Anne-Marie	P	
CLAIR Jean-Georges	P		MOUCLIER Jean-François	P	
BALAYÉ Philippe	P		PERPIGNAA GOULARD Véronique	P	
BOURROUSSE Michèle	P		PRÉVOTEAU Marie-Louise	P	
GACHET Christian	P		VIGUIER Marie	P	
MONGE Jean-Claude	E	M. GAZEAU	POLSTER Monique	P	
SAUNIER Catherine	E	Mme BOURROUSSE	SIDAOUI Alain	P	
DURAND François	P		CHEVALIER Bernard	P	
LEMIRE Jean-André	P		SABY Nadia	P	
BOURRIER Sylviane	P		HEINTZ Jean-Marc	P	
LAFFARGUE Alexandre	P		BÉTENCOURT Catherine	P	
MARTINEZ Corinne	P		BORDELAIS Jean-François	E	Mme BURTIN DAUZAN
SOUBELET Véronique	P		FAURE Christian	A	
AULANIER Benoist	P		GIRAUDEAU Isabelle	P	

Le conseil communautaire nomme Mme SABY, secrétaire de séance.
Le procès-verbal de la réunion du 4 septembre 2020 est adopté à l'unanimité.

* P = Présent / E = Excusé, procuration à. / A = Absent



Envoyé en préfecture le 08/10/2020

Reçu en préfecture le 08/10/2020

Affiché le

SLOW

ID : 033-243301264-20201006-2020_109-DE

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

N°2020/109

**OBJET : BUDGET PRINCIPAL 2020: APPROBATION DES
ADMISSIONS EN NON VALEURS**

Vu les statuts de la Communauté de Communes de Montesquieu,

Vu les comptes administratifs 2018 et 2019 du budget principal de la collectivité ,

Vu l'état des restes à recouvrer sur ce budget, dressé et certifié par le comptable public en poste, qui demande admission en non-valeur, et par suite la décharge de son compte de gestion des sommes portées audit été et ci-après reproduites,

Considérant qu'en 2018 et 2019, un des utilisateurs des transports scolaires n'a pu régler le prix du service et a été placé en procédure d'impayés,

Considérant que la dette totale s'élève à 90€,

Considérant, que suite à un jugement de surendettement, la dette doit être considérée comme une « créance éteinte », les sommes ne sont plus susceptibles de recouvrement,

Considérant qu'il y a lieu de régulariser les comptes de la collectivité par des écritures spécifiques,

Considérant l'avis favorable du Bureau,

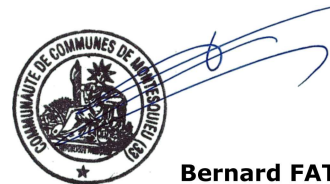
Le Conseil Communautaire à l'unanimité :

- Approuve l'admission en non-valeur de la liste des produits irrécouvrables ci-après :

Exercice	N° titre	Montant	Nature
2018	300	44,00 €	Transport scolaire 2° trimestre
2019	137	46,00 €	Transport scolaire 2° trimestre
Total		90,00 €	

- Autorise Monsieur le Président à prendre toute disposition nécessaire à la bonne exécution de cette délibération.

Fait à Martillac, le 6 octobre 2020



Bernard FATH
Président de la Communauté de
communes de Montesquieu
Document signé électroniquement